

Compte rendu du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du Morbihan Réunion du 20 octobre 2015

À l'ordre du jour :

- 1- Approbation du PV de la réunion du 30/6/2015
- 2- Compte-rendu de l'intervention du cabinet 360 RH à Port-Louis
- 3- Point sur le SIE Vannes Remparts
- 4- Situation de la trésorerie du Palais
- 5- Enquête CHSCT sur un accident de travail survenu à Auray
- 6- Fusion des secteurs d'assiette des SIP Vannes Golfe et Lorient Sud
- 7- Étude et analyse des rapports de visite de l'ISST, des fiches d'accident du travail, des annotations du registre hygiène et sécurité et des fiches de signalement émises depuis le CHSCT du 30/6/2015
- 8- Point sur les visites CHSCT et compte-rendu des visites de la trésorerie de Sarzeau, du SIP Vannes Golfe et du SIP Lorient Sud
- 9- Propositions d'actions budget 2015
- 10- Point sur la sécurité de la cité administrative et de Lorient Hôtel de Ville le mercredi et le soir
- 11- Point d'information sur la commission de réforme
- 12- Questions diverses

Nous avons lu une déclaration liminaire jointe à ce compte rendu. Nous y abordons notamment le départ du Médecin de Prévention que nous avons remerciée pour tout le travail effectué. La CGT espère que tout sera mis en œuvre pour recruter rapidement un nouveau médecin du travail.

Le Directeur étant absent, c'est Mme CASTREC qui a assuré la présidence.

Le CHSCT fonctionne mal, tous les documents de travail ne sont pas fournis dans les délais réglementaires.

Concernant les fusions de secteurs, pas d'informations sur les charges de travail par agent; pour le budget des propositions qui nous ont été envoyées 3 jours avant.

Et un ordre du jour toujours aussi pléthorique, la réunion s'est terminée à 18h45.

La séance a été suspendue dès le début de la réunion pour demander une modification de l'ordre du jour, acceptée par la Présidente.

Compte rendu de l'intervention du cabinet 360 RH à Port-Louis (psychologue du travail)

Objectif = Restitution des travaux du comité de suivi et plan d'action pour transmission au CHSCT.
Composition du Comité de suivi : Mme Loric (360 RH), Mme Chambry (Direction, Personnel), Dr Roos Kadouri (Médecin de Prévention), Mr Hautin (Assistant de Prévention), Mme Mathieu (Solidaires), Mr Georges (CFDT), Mr Moreau (CGT), Mr Ravache (FO).

Madame Loric a présenté sa méthode :

1ère réunion le 30/04, dernière le 10/09. Ces réunions sont des aller /retour d'échanges.

Madame Loric s'est aussi servi des indicateurs fournis par la division RH, en particulier les demandes de mutations ou les absences. Elle en a dégagé une comparaison avec 3 autres services.

Les rencontres ont pris 2 dimensions : 1 collective et 1 individuelle soit sur site, soit à l'extérieur (Lorient), soit au cabinet 360 RH à Caudan.

2 agents de l'équipe de renfort seront présents dans le poste jusqu'à la fin de l'année et un

inspecteur principal (issu du Finistère) viendra superviser la mise en œuvre du plan.
Un point d'étape sera fait à chaque CHSCT et un bilan établi au bout d'1 an.

Nous devons souligner que de façon plus générale, et ce dans tous les services de la DGFIP, qu'il y a un déséquilibre entre l'investissement demandé à tous les agents et la reconnaissance du travail effectué.

Nous serons particulièrement vigilants en période d'évaluation-notation, en effet elle individualise le travail, elle met le collectif en danger et c'est justement ce contre quoi nous luttons dans le cadre des risques psycho-sociaux.

D'une manière générale, cela vaut pour tous les services en restructuration ou non : la répartition du travail doit être expliquée, la polyvalence doit être accompagnée, les compétences doivent reposer sur le collectif et pas sur des individus si compétents soient-ils ... Le plan d'actions n'aborde pas le problème de l'emploi et de l'effectif suffisant pour pouvoir exercer ses missions, certainement influencé par la Direction. C'est pourtant un élément incontournable dans la lutte contre les RPS.

Le cabinet 360 RH interviendra également pour le **SIE Vannes Remparts** avec la même méthodologie. Le 1^{er} groupe de travail était prévu le 3 novembre. Nous suivrons avec attention le déroulement de l'intervention.

Rapports de l'ISST, fiche accident du travail, fiches de signalement et registre hygiène et sécurité

L'inspecteur du travail a visité les centres de Locminé, Mauron, Ploërmel et Le Palais. Toujours les mêmes points récurrents sur les aspects réglementaires du nettoyage des sanitaires. Le code du Travail le prévoit une fois par jour mais dans les petits centres ce n'est pas le cas (2 à 3 fois par semaine voire une seule fois à Mauron).

L'inspectrice du travail vérifie tous les aspects réglementaires (électricité, extincteurs, évacuation....).

Elle a pointé l'absence de formation incendie pour beaucoup et premiers secours par manque de candidats.

Concernant les fiches hygiène et sécurité, la plupart des problèmes soulevés ont été résolus.

Un rappel va être fait sur la fermeture des portes sécurisées à Lorient, au 4ème étage en particulier.

Concernant la réception le mercredi (jour de fermeture) sur RDV, la Direction fera une réponse écrite.

Les géomètres s'interrogent sur la dangerosité de l'utilisation des lasers. Une demande, faite par le médecin de Prévention, est en cours à l'INRS.

Les fiches de signalement sont anonymisées avant leur examen en CHSCT et elles sont de plus en plus nombreuses.

Les agents qui le souhaitent peuvent bien sûr avertir leurs représentants en CHSCT en parallèle de la rédaction de ces fiches.

La division du Personnel est très réactive et en général, un courrier est suffisant pour calmer les contribuables agressifs.

Cependant, pour un dossier, le procureur a ouvert une information judiciaire.

Visite du CHSCT à SARZEAU

L'ISST n'était pas présente à ce CHSCT.

Seule la visite de Sarzeau a pu faire l'objet d'un compte rendu. Une délégation du CHSCT s'y est rendue le 29 juin dernier. C'est le point noir immobilier du département, les locaux ne sont plus du

tout adaptés.

Il faut absolument que la Direction prenne l'attache de la mairie propriétaire, soit pour trouver un nouveau local, soit pour refaire entièrement l'actuel.

De son côté, la Direction fait planer la menace d'un relogement sur Vannes en invoquant la refonte de la carte intercommunale.

Les compte-rendus n'étant pas terminés, les visites du CHSCT dans les SIP de Lorient Sud et Vannes Golfe seront commentées ultérieurement.

Point d'information sur les commissions de réforme

De nouvelles modalités de convocation sont mises en place pour les représentants du personnel.

Les commissions se réunissent une fois par mois. Elles sont composées de 2 responsables de l'administration et de 2 représentants du personnel.

Les décisions sont prises en quelques minutes alors que les conséquences sont très importantes pour les agents : mise en invalidité, retraite d'office....

Solidaires a quitté la séance en début d'après midi avant l'évocation des points suivants.

Situation de la trésorerie du Palais

La situation du poste est très critique. Sur un effectif théorique de 4 agents, seuls un inspecteur et un agent sont présents.

L'équipe de renfort est présente chaque mois.

La solution proposée par la Direction n'est pas la bonne : transférer la partie recouvrement au SIP d'Auray ne fait que déplacer le problème et en tout cas alourdit la charge de travail des collègues d'Auray qui n'ont pas de renfort.

Il faut trouver des solutions pour pérenniser la trésorerie sur l'île.

Enquête CHSCT sur l'accident du travail survenu à Auray

2 contre expertises sont en cours. Une délégation du CHSCT a été désignée pour mener cette enquête.

Ces accidents de service devraient être étudiés dès le fait générateur et bien en amont de la tenue de la commission de réforme, et ce dans une démarche de prévention des risques.

Fusion des secteurs d'assiette des SIP Vannes Golfe et Lorient Sud

La CGT, avec Solidaires, a de nouveau remis la pétition, signée par tous les agents du SIP Vannes Golfe. Ils refusent, massivement, cette réorganisation qui va aggraver leurs conditions de travail.

Il faut d'abord rappeler que ces fusions sont la conséquence des suppressions d'emplois subies par le département depuis plusieurs années. Et la CGT craint, malheureusement, qu'elles ne constituent de nouveaux « gisements » de suppressions pour les années à venir.

Pour les 2 sites, la réorganisation amène, de fait, à un travail en plateau.

Le médecin de prévention ni l'ISST n'ont pu donner leur avis.

A Lorient, un bureau est créé pour les contrôleurs dans le prolongement du secteur, à la place du local syndical qui déménage une nouvelle fois (au 4ème étage dans un ancien bureau de l'ICE).

Les travaux ont débuté début novembre.

L'ancien secteur de Port Louis devient une « réserve foncière ».

À Vannes, malgré les votes contre en CTL des représentants du personnel, malgré la pétition des agents, la Direction passe en force et valide cette fusion de secteurs.

Conséquence : les agents travailleront sur un plateau de 9.

Aucun calendrier pour les travaux n'a encore été défini. On fait bouger les collègues alors qu'à

priori, dans 2 ans, la Cité déménage à Troadec.
Une demande a été faite à Bercy pour le financement.

Propositions d'action budget 2015

De nouvelles propositions ont été validées par le CHSCT :

- Budget Médecine de Prévention : 6000 €
 - Lampes basse luminance : 2250 €
 - Lampes de bureau : 800 €
 - Matériel de sécurité : 300 € (suite à la formation au port du harnais sur Ploërmel, Pontivy et Vannes)
 - Dircofi Ouest achat de pupitres, sièges, roller mouses : 2650 €
 - Poursuite de la réfection des ouvrants de Lorient Delessert : 4000€
 - Financement de la restructuration pour le SIP Lorient Sud : 5000€
-

À noter qu'aucun financement n'a été proposé dans le budget 2015 pour la fusion des secteurs de Vannes Golfe.

Nous avons fait remonter par mail à l'assistant de prévention les problèmes de canalisation que connaît Pontivy. Les devis sont en cours.

Une collègue de la Dircofi Ouest nous a signalé que le nettoyage des vitres n'avait pas été fait depuis plusieurs années. Nous l'avons dit à la Direction qui va faire le nécessaire.

Formation CHSCT : nous avons fait part de notre satisfaction concernant le contenu de la formation prévention des risques psycho-sociaux, financée par le CHSCT. Nous avons demandé qu'elle soit, à minima, rendue obligatoire pour tous les encadrants et d'une durée supérieure à une journée.

Sécurité

Le problème de la circulation des personnes sur Lorient a de nouveau été soulevé. Il faut que tout le monde soit vigilant et veille à fermer les portes sécurisées et raccompagner les contribuables.

Nous avons rappelé un fait élémentaire : pour que chacun connaisse qui travaille dans les centres, il est nécessaire que les nouveaux agents soient présentés à tous les services. Car malheureusement, ce n'est plus beaucoup fait .

QUESTIONS DIVERSES

Nous avons, avec une autre OS, fait remonter la demande des agents du CDIF de Lorient concernant un double écran, afin de faciliter la consultation des multiples applications. C'est à l'étude.

Nous avons appris par les collègues, mais pas par la Direction, le déménagement de la brigade de vérifications de Vannes au 2ème étage de la Cité. L'entresol devient libre pour accueillir les collègues du SPF .

Nous avons appris, officieusement, que l'arrêté ministériel n'avait pas été signé pour la fermeture de la trésorerie d'Elven. La Direction n'a toujours pas communiqué sur le sujet, comme d'habitude. [Un message de Mme CASTREC, daté du 10/11, confirme le report de la fermeture d'Elven]

Vos représentants en CHS-CT :

Mickaël MOREAU – SPF VANNES, Catherine PETITOT – SIE LORIENT SUD.

Expert : Christophe RISSEL – SIE LORIENT NORD

N'oubliez de nous envoyer les copies des fiches hygiène et sécurité ainsi que les fiches de signalement et puis n'hésitez pas à nous appeler pour toute interrogation.